

# ASSEMBLÉE NATIONALE

10 janvier 2023

---

PORTANT AMÉLIORATION DE L'ACCÈS AUX SOINS PAR LA CONFIANCE AUX  
PROFESSIONNELS DE SANTÉ - (N° 362)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AS338

présenté par  
Mme Rist, rapporteure générale

-----

### ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 6, supprimer les mots :

« , pris après avis du comité des professions de santé, ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de correction d'une erreur matérielle.